



onisep

RESSOURCES
POUR LES ÉQUIPES
ÉDUCATIVES

PARCOURSUP

ACCOMPAGNEMENT

DES ÉLÈVES DE TERMINALE

FINALISER SES DOSSIERS ET CONFIRMER SES VŒUX
12 MARS - 2 AVRIL

→ DÉMARRER

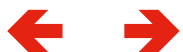
 **COVID-19 ET PARCOURSUP 2020**

À la suite des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 et protéger l'ensemble de la population, la **procédure Parcoursup se poursuit et s'adapte pour vous aider pendant cette étape de confirmation des vœux.**

N'hésitez pas à échanger avec votre professeur principal qui suit l'avancée de votre dossier et peut vous aider à le compléter.

Les services d'assistance Parcoursup restent également disponibles : vous pouvez poser vos questions via le **numéro vert 0 800 400 070** et la [boîte contact](#) depuis votre dossier.

→ **Consultez régulièrement la FAQ** [« Covid-19 - Parcoursup »](#), qui fait le point sur la situation, notamment la confirmation des vœux, l'accompagnement des candidats et les modifications des modalités des épreuves écrites ou orales de sélection



- **CALENDRIER**
- **VALIDER SES VŒUX**
- **LES PROJETS DE FORMATION MOTIVÉS**
- **RUBRIQUE « ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT »**
- **RUBRIQUE « PRÉFÉRENCES ET AUTRES PROJETS »**
- **OUTIL DE PILOTAGE**



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

→ 22 JANVIER AU 12 MARS

- Début des inscriptions, création du dossier en ligne
- Saisie des vœux

→ JUSQU'AU 2 AVRIL

- Finalisation du dossier de candidature
- Confirmation des vœux

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

→ DU 19 MAI AU 17 JUILLET

- Affichage des propositions d'admission
- Réponses des candidats
Pause pendant les épreuves du bac du 17 au 24 juin

→ 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

- Point d'étape pour confirmer ses vœux en attente

→ 8 JUILLET

- Début de la sollicitation de la CAES

→ DU 26 JUIN AU 11 SEPTEMBRE

- Phase complémentaire sur places vacantes



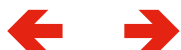
 **VALIDER SES VŒUX****JUSQU'AU 2 AVRIL 2020**

Pour chaque vœu ou sous-vœu, vous devez impérativement valider votre candidature, sinon ce vœu ne sera pas pris en compte.

Vous devez maintenant, si ce n'est pas encore fait, renseigner les différentes rubriques de Parcoursup, dont :

- Vos projets de formation motivés : 1 par vœu
- Rubrique « Activités et centres d'intérêt »
- Rubrique « Préférences et autres projets »
- Le cas échéant, des pièces justificatives demandées par les établissements

À la suite des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19, tous les services d'assistance Parcoursup sont mobilisés pour accompagner les candidats.



→ LES PROJETS DE FORMATION MOTIVÉS

QUELQUES CONSEILS

Vous avez besoin de connaître :

- La formation visée
- Les compétences attendues
- Les possibilités de poursuites d'études
- Les options proposées dans la formation
- Les conditions pratiques d'accès (éloignement géographique, logement, coûts)

Et de valoriser :

- Les démarches entreprises pour mieux connaître cette formation
- Vos résultats scolaires, compétences ou expériences en lien avec ce vœu

Pour valoriser votre parcours :

- Montrez que vous avez mené une vraie réflexion sur le choix de cette formation
- Mettez en avant vos réelles motivations.
- Faites preuve d'authenticité et d'originalité dans votre rédaction
- Soignez votre orthographe
- N'hésitez pas à demander l'avis de vos proches sur votre rédaction

→ Consultez la fiche : [Rédiger le projet de formation motivé](#)



→ RUBRIQUE « ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT »

Cette rubrique concerne :

- Vos expériences d'encadrement ou d'animation, comme la garde d'enfants, l'animation d'un club sportif, l'aide aux devoirs... Indiquez ici vos titres et certifications obtenues
- Votre engagement citoyen comme le bénévolat, la participation au conseil de la vie lycéenne, une formation aux premiers secours...
- Votre expérience professionnelle et/ou vos stages
- Votre ouverture au monde : pratiques sportives, culturelles, intérêts particuliers pour une culture étrangère...

→ Consultez la fiche : [Rédiger la rubrique « Activités et centres d'intérêt »](#)



→ RUBRIQUE « PRÉFÉRENCES ET AUTRES PROJETS »

Cette rubrique doit obligatoirement être remplie

Elle est très utile, notamment si vous n'avez pas de proposition d'admission après les résultats du bac. Ces informations ne sont pas transmises aux établissements mais servent à la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur) pour vous faire une proposition d'affectation si aucun de vos vœux n'est retenu.

- « Ma préférence » indique quel est votre domaine de prédilection et quelle est votre préférence dans les vœux émis
- « Autres projets » indique si vous avez d'autres pistes de formation ou de travail pour l'année qui vient



→ L'OUTIL DE PILOTAGE POUR LE SUIVI DES ÉLÈVES

Grâce à l'outil de pilotage Parcoursup accessible à distance, les chefs d'établissement suivent la situation de chacun de leurs élèves via la rubrique « Indicateurs et listes nominatives de suivi des candidatures ».

Les professeurs principaux y ont également accès pour leur classe et peuvent se connecter sur leur compte Parcoursup en dehors de l'établissement.

Ils ont accès via cet outil aux coordonnées des élèves de leur classe (téléphone, mail...) pour les contacter, notamment ceux qu'ils repéreront comme potentiellement en difficulté pour assurer la confirmation de leurs vœux avant le 2 avril.

Ce suivi est essentiel pour repérer la situation de chaque élève et identifier les candidats ayant des besoins spécifiques d'accompagnement pour pouvoir compléter leur dossier et confirmer leurs vœux.



**RETOUR
SOMMAIRE**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**